

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection](#)[Moret_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 41 \(2\)Item](#)[Marie Moret au directeur de la Compagnie universelle du canal maritime de Suez, 24 novembre 1886](#)

Marie Moret au directeur de la Compagnie universelle du canal maritime de Suez, 24 novembre 1886

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 41 (2)

Collation2 p. (390r, 391r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret au directeur de la Compagnie universelle du canal maritime de Suez, 24 novembre 1886, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN :
<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/44570>

Copier

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [24 novembre 1886](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familière

Destinataire [Compagnie universelle du canal maritime de Suez](#)

Lieu de destination 9, rue Charras, Paris

Description

Résumé Marie Moret voulant garantir ses titres Suez 3 % contre toute perte ou disparition s'interroge sur les possibilités de les convertir en titres nominatifs. Elle demande des précisions sur la procédure à suivre, le coût et les garanties pour une telle opération.

Mots-clés

[Finances personnelles](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 26/09/2022

Dernière modification le 26/04/2023

Guise Familistère 24 Nov. 1886

Monsieur le Président de la
Compagnie du Canal de Suez,

J'ai bien reçue votre lettre du 17^{er}
(N° 30. 342) et vous remercie de vos
nouvelles informations concernant le
dépot en vos caisses des titres au porteur
émis par votre Compagnie.

Je viens vous prier de bien vouloir
me dire si je n'atteindrais pas mieux le
but que je poursuis : c'est à dire la
garantie absolue contre toute chance de
perte ou disparition de mes titres, en
les convertissant en valeurs nominatives.

Je possède des obligations Suez 3%
et 3% les unes et les autres au porteur.

Pourront-elles être converties en
titres nominatifs ?

Combien me coûterait cette conver-
sion ?

Quelles seraient les formalités à
remplir pour l'opérer ?

Quels sont les engagements de la

Compagnie envers les possesseurs de
titres nominatifs ?

Je vous remercie sincèrement à
l'avance, Monsieur le Président, de
votre réponse et vous prie d'agréer
l'assurance de toute ma considéra-
tion

Marie Godin

au Familière
Guise, Oise.